

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 16.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



LES TRIBUNAUX de Châteaubriant et de Paimboeuf, supprimés en 1927, vont être rétablis.

A VITRE aura lieu, le 24 février, un concours de poulains et pontiches de trait léger et gros trait de toutes races. Ce concours est doté de 3.000 francs de prix.

A ARGENTAN aura lieu le dimanche 9 mars, une grande manifestation paysanne contre les Assurances sociales. Après les Bretons, les Normands vont manifester aussi leur mécontentement.

FRUITS A CIDRE : Notre récolte en Loire-Inférieure a atteint, en 1929, 1.800.000 quintaux, alors qu'en 1928 elle ne s'élevait qu'à 400.000 quintaux.

LA CULTURE DU LIN, en France, couvre environ 44.000 hectares. En 1930, elle s'étendait sur plus de 100.000 hectares. Cette année, les prix ont atteint 5 à 7.000 francs à l'hectare, contre 8.000 francs l'an dernier.

LE BALSAM, arbre de l'Equateur, fournit le plus léger des bois. Il pèse 25 % de moins que le liège, deux à trois fois moins que le sapin, auquel il ressemble. On l'utilise pour les néoplatanes et l'emballage des meubles de luxe.

LE MERITE AGRICOLE

Dans la promotion du 1^{er} janvier 1930, parue au Journal Officiel, nous avons le plaisir de relever les noms suivants, pour la Loire-Inférieure :

OFFICIERS

MM. Chastand, ingénieur agronome à Châteaubriant ; Leduc, éleveur à Saint-Père-en-Retz ; Leray, jardinier à Rezé ; Olivier, jardinier à Saint-Sébastien-sur-Loire ; Vieillecazes, secrétaire général de la Loire-Inférieure, Nantes.

CHEVALIERS

MM. Alliot, cultivateur, Missillac ; Aubron, médecin-vétérinaire, Vertou ; Bellanger, président société de courses, Nantes ; Mme Berthollet, née Guichard, horticulteur, Nantes ; Bregeon, agriculteur, Blain ; Castel, horticulteur, Nantes ; Cerisier, cultivateur, Soudan ; Chenouard, viticulteur, Gorges ; Derouin, agriculteur, Joux-sur-Erdre ; Emériaud, viticulteur, au Pallet ; Fleurance, viticulteur, au Pallet ; Gallais, viticulteur, Saint-Aignan-Grandlieu ; Girard, cultivateur à Machecoul ; Guichard, agriculteur à Blain ; Hivert, agriculteur à Saint-Julien-de-Concelles ; Hobé, viticulteur au Fresnes-sur-Loire ; Jamin, cultivateur à Varades ; Mme Joyau, agriculteur, Saint-Père-en-Retz ; Loiret, maraîcher, Nantes ; Lusseau, viticulteur, Monnières ; Macé, agriculteur, Blain ; Padel, industriel, Nantes ; Roguet, vétérinaire, Plessé ; Roquet, agriculteur, Saint-Léger-des-Vignes ; Rondeau, horticulteur au Pouliguen.

Toutes nos félicitations à ces nouveaux promus dans l'ordre national du Mérite agricole, et particulièrement à nos nombreux amis figurant sur cette liste.

Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers

L'examen d'entrée aura lieu le mardi 15 juillet.

Un cours préparatoire à cet examen s'ouvrira à l'école même le lundi 17 mars.

Pour en connaître l'organisation et les conditions, s'adresser à M. le Directeur général de l'E. S. A., 33, rue Rabelais, Angers. S'inscrire avant le 1^{er} mars.

Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure

CONCOURS DÉPARTEMENTAL D'ANIMAUX REPRODUCTEURS

à NANTES, les Vendredi 4, Samedi 5 et Dimanche 6 Avril 1930,
au Champ de Mars, dans l'enceinte de la Foire Commerciale

ALLOCATIONS

Conseil Général de la Loire-Inférieure.....	10.000 fr.
Ville de Nantes.....	10.000 »
Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure.....	10.000 »
Foire Commerciale de Nantes.....	5.000 »
Syndicat d'Elevage du Bétail Normand de la Loire-Inférieure, deux objets d'art et.....	1.000 »
Syndicat des Eleveurs de la Race Nantaise, deux objets d'art et.....	1.250 »
Syndicat d'Elevage de la Race Maine-Anjou de la Loire-Inférieure.....	500 »
Coopérative Laitière de Nantes-Banlieue.....	500 »

ORDRE DES OPERATIONS

Vendredi 4 avril. — Tous les animaux devront être installés à 9 heures au plus tard. Ils pourront être amenés à partir du jeudi à 15 heures.

A 9 h. 30, classement des animaux par les jurys. Après-midi, Exposition générale.

Samedi 5 et dimanche 6 avril. — Exposition générale. L'enlèvement des animaux sera permis le dimanche, à partir de 18 h. 30, mais les exposants auront la liberté d'occuper leurs stalles la nuit et le lendemain.

35.000 francs de prix, plaques, médailles et objets d'art.

Un Vase de Sèvres offert par M. le Président de la République ; une médaille de vermeil, deux médailles d'argent, deux médailles de bronze offertes par M. le Ministre de l'Agriculture.

PROGRAMME

Article premier. — Le Concours annuel de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure aura lieu à Nantes, les 4, 5 et 6 avril 1930, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, suivant les horaires ci-dessus.

Il est ouvert exclusivement aux agriculteurs du département.

Art. 2. — Pour chacune des races bovines Maine-Anjou, Nantaise, Normande, les prix à décerner sont ainsi répartis :

MALES

1^{re} Section. — Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 250 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 175 fr. ; 5^e prix, 150 fr. ; 6^e prix, 120 fr.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix, 400 fr. ; 2^e prix, 350 fr. ; 3^e prix, 300 fr. ; 4^e prix, 250 fr. ; 5^e prix, 200 fr. ; 6^e prix, 150 fr.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix, 400 fr. ; 2^e prix, 350 fr. ; 3^e prix, 300 fr. ; 4^e prix, 250 fr. ; 5^e prix, 200 fr. ; 6^e prix, 150 fr.

FEMELLES

4^e Section. — Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 250 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 175 fr. ; 5^e prix, 150 fr. ; 6^e prix, 120 fr.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 250 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 175 fr. ; 5^e prix, 150 fr. ; 6^e prix, 120 fr.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 250 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 175 fr. ; 5^e prix, 150 fr. ; 6^e prix, 120 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 250 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 175 fr. ; 5^e prix, 150 fr. ; 6^e prix, 120 fr.

PRIX SUPPLÉMENTAIRES

Des prix supplémentaires pourront être accordés aux animaux méritants.

qui n'auraient pas pu être récompensés par l'un des prix prévus au programme ci-dessus.

PRIX D'ENSEMBLE

Réservés aux meilleurs lots d'ensemble comprenant un mâle et trois femelles de même race et de même étable.

1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 200 fr. ; 3^e prix, 150 fr. ; 4^e prix, 120 fr.

Le Vase de Sèvres offert par M. le Président de la République sera attribué à l'un des premiers prix d'ensemble, par voie de tirage au sort entre les races.

PRIX SPÉCIAUX OFFERTS PAR LES SYNDICATS D'ELEVAGE

Race Maine-Anjou. — Prix de

Championnat : 150 fr. au plus beau mâle, 100 fr. à la plus belle femelle.

Prix d'ensemble (en supplément des prix d'ensemble prévus ci-dessus) : 1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e prix, 75 fr. ; 3^e prix, 50 fr. ; 4^e prix, 25 fr.

Race Nantaise. — Prix de Championnat : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle, 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

Prix de Jugué : 500 fr. (qui peuvent être partagés) pour le ou les éleveurs faisant partie du Syndicat, ayant présenté au concours les meilleurs reproducteurs, mâles ou femelles, inscrits au Herd-Book Nantais.

Race Normande. — Prix de Championnat : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle, 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle, 250 fr. partagés entre les suivants.

CONCOURS LAITIÈRE-BEURIER

Ce concours est ouvert à toutes les femelles présentes à l'exposition.

Le bénéfice d'une majoration de 30 % sera accordé aux femelles n'ayant pas plus de deux dents ; de 20 % aux femelles n'ayant pas plus de quatre dents ; de 10 % aux femelles n'ayant pas plus de six dents.

Prix offerts par la Coopérative lai-

tière de Nantes-Banlieue et les Syndicats d'élevage des Races Normande et Nantaise.

Concours laitier. — 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 180 fr. ; 3^e prix, 160 fr. ; 4^e prix, 130 fr. ; 5^e prix, 100 fr. ; 6^e prix, 80 fr. ; 7^e prix, 70 fr. ; 8^e prix, 60 fr.

Concours beurrier. — 1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e prix, 90 fr. ; 3^e prix, 80 fr. ; 4^e prix, 70 fr. ; 5^e prix, 60 fr. ; 6^e prix, 50 fr. ; 7^e prix, 40 fr. ; 8^e prix, 30 fr.

Art. 3. — Les taureaux devront être rigoureusement munis de mouchettes ou d'anneau nasal, sous peine d'expulsion du Concours.

Art. 4. — Nul exposant ne peut obtenir plusieurs prix dans la même section.

Art. 5. — La Commission aura la faculté de reporter d'une section sur l'autre les prix qui n'auraient pas été mérités ou attribués, et même d'employer les fonds ainsi disponibles à majorer les prix attribués à des animaux jugés absolument remarquables et à créer des prix supplémentaires.

Au cas où la totalité des prix affectés à une race insuffisamment représentée ne serait pas attribuée, les

fonds ainsi disponibles pourraient être reportés sur les autres races. Les décisions du jury sont sans appel.

Art. 6. — Les animaux que leurs propriétaires auraient placés dans une section dans laquelle ils ne doivent pas concourir seront remis dans la section à laquelle le jury estimera qu'ils devront appartenir.

Art. 7. — Tous les animaux admis à concourir recevront un numéro d'ordre.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Transport. — 1^o Retour gratuit. — Les Compagnies de Chemins de fer de l'Etat et du P. O. accordent une réduction de 50 % sur le transport des animaux exposés au Concours, à la condition que les expéditeurs fassent la demande de cette bonification en faisant leur déclaration d'expédition et qu'ils paient le tarif entier à l'aller ; le retour leur est accordé gratuitement. Pour obtenir cette gratuité, faire timbrer la feuille d'expédition au Commissariat du Concours.

2^o Indemnité de distance. — Afin d'encourager les éleveurs éloignés de Nantes, la Société d'Agriculture a décidé de participer aux frais de transport de leurs animaux :

Tout parcours inférieur à 35 km. sera entièrement à la charge de l'exposant.

Pour les parcours supérieurs, l'exposant ne gardera à sa charge que le prix afférent à 35 km. Les frais entraînés par l'excédent de distance seront remboursés à l'éleveur par la Société d'Agriculture, sur présentation au Commissariat du Concours de sa feuille d'expédition.

Octroi. — Les exposants recevront une « Carte d'exposant » qu'ils devront montrer au bureau de l'octroi à leur entrée à Nantes.

Les cartes d'exposants sont rigoureusement personnelles.

Indemnité de séjour. — En raison de la durée du Concours, portée cette année exceptionnellement à trois jours, la Foire Commerciale a mis à la disposition de la Société d'Agriculture une somme qui permettra d'accorder aux exposants qui en feront la demande, une indemnité pour la troisième journée (environ 30 fr. par exposant).

Nourriture et litière des animaux. — La nourriture incombe aux exposants, qui trouveront à acheter, dans l'enceinte du Concours, fourrages, paille et aliments divers.

Il sera fourni gratuitement pour la litière une botte de paille par animal exposé.

Avis. — Pour obtenir tous autres renseignements et programmes, s'adresser à M. le Secrétaire Général de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, auquel les demandes d'admission devront parvenir avant le 10 mars, dernier délai. Toute demande postérieure à cette date sera déclarée non avenue.

Le Président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure,

Comte de LA GOURNERIE,

Le Commissaire du Concours,

Raymond LEFEUVRE,

Ingénieur agronome.

Le Secrétaire Général,

Raoul MERLANT,

Ingénieur agronome.

Un Brin de Causette...

A la suite de ma dernière causette, j'ai reçu d'un cultivateur de Châteaubriant, le petit mot que voici :

« Monsieur Jeannot, vous avez raison de dire, pour les décorations, qu'on pourrait bien récompenser aussi les gens des campagnes, qu'ont bien des mérites et ne sont pas toujours à l'honneur s'ils sont à la peine. »

« J'ai vu justement hier, dans mon journal, qu'on avait fait chevalier de la Légion d'honneur un ouvrier agricole, M. Zaleski, de Mearthe-et-Moselle, âgé de 103 ans. Que pensez-vous de cette décoration ? Comme on dit : mieux vaut tard que jamais ! Bien à vous... »

Evidemment, mon cher camarade, c'est plutôt rare d'être fait « chevalier » à 103 ans — c'est certain que ça n'arrivera point au vieux Jeannot — mais c'est encore mieux que d'être enrubané comme beaucoup de grands hommes, à titre posthume. Qu'importe, ça peut bien leur fiche une fois mort ! Cet ouvrier agricole, qu'on a décoré à 103 ans, était comble domestique de culture dans la même ferme — sa terre natale — depuis l'âge de 10 ans. C'est sans doute pour l'encourager à rester à la terre... ou plutôt ses petits enfants, avec qui y travaillaient encore, qu'on lui a décerné le ruban rouge.

Pour sûr celui-là, c'est point un déraciné, un galvaudeux, qu'a lâché ses champs pour aller courir les villes ; il est resté attaché à sa terre, à son village et j'ai certain qu'il ne tient point à s'en aller de sitôt ! Pour une fois, ne Minisse a eu le geste généreux ; mais j'espère que pour les autres il n'attendra point l'âge de 107 ans. Car enfin, plus que jamais, on parle de la désertion des campagnes et du retour à la terre.

« Le retour à la Terre » — avec un grand T, ça fait pu riche — va donner lieu à une nouvelle campagne de propagande. Vous avez tous vu dans nos villages des belles affiches en couleur avec des bateaux, des nègres, des colporteurs, des bananes et des chameaux ? Vous avez lu sur ces affiches : « Jeunes gens qui hésitez sur le choix d'une carrière — engagez-vous dans les troupes coloniales. Vous trouverez là-bas, à la fin de votre période, des situations lucratives... kouskous, moutons, etc... » Eh, ben, j'ai appris, de bonne source, que ces affiches avaient fait loucher le Minisse de l'Agriculture, qu'il allait faire imprimer en couleur des placards maous, représentant de beaux et solides gars, labourant leurs champs avec un tracteur, ou fumant leur pipe devant un p'tit moteur électrique, actionnant concasseur, coupe-racine, hache-paille et tout le bazar.

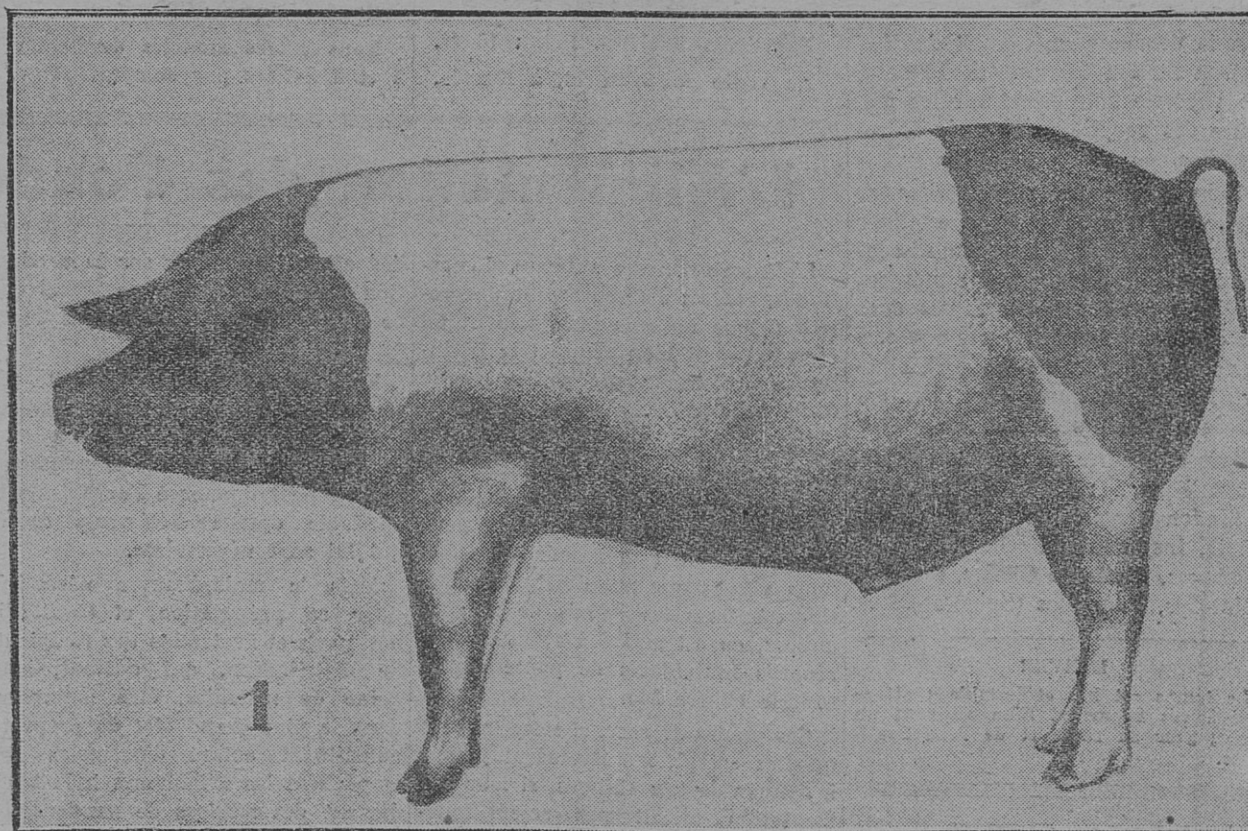
Sans oublier, ben entendu, de gentilles vachères — mignonnes à croquer — gardant des troupeaux resplendissants de santé. On lira sous ces affiches :

« Jeunes citoyens qui hésitez sur le choix d'une carrière, voyez cette belle vie qui vous tend les bras. — On y pratique tous les sports. — « Jeunes filles, abandonnez cet enfer des villes pour ce paradis en fleur. Les bêtes sont vos plus fidèles amis. Vous trouverez un époux et vous vous constituerez un beau foyer. »

Pour du retour, ça en fera peut-être un... mais pour maintenir tout ce monde à la terre, faudrait pouvoir gagner plus de sous avec le blé, le vin ou les pommes de terre !

MAITRE JEANNOT,

TOUT BON SYNDIQUÉ DOIT PRÉSENTER AU MOINS UN NOUVEAU ADHÉRENT AU SYNDICAT.



VERRAT DU PÉRIGORD. — Cette race n'est pas seulement utilisée pour chercher les truffes ; elle donne des animaux rustiques, s'élevant facilement, à chair d'excellente qualité. (Cliché Semaine)

Pensez à faire vos Déclarations fiscales avant le 1^{er} Mars

1^o Pour l'impôt sur les bénéfices agricoles.

La loi du 29 décembre 1929, article 3 accorde de grosses réductions sur les terres labourables.

Mais à la condition que l'exploitant déclare au Contrôleur des Contributions directes, avant fin février, la contenance totale et le revenu cadastral de ses terres, c'est-à-dire de tout ce qui est porté comme terres à la matrice cadastrale, qu'il peut consulter à la mairie. Rien de plus.

2^o Pour l'impôt général sur le revenu.

Ceux qui sont soumis à cet impôt doivent, avant le 1^{er} mars, envoyer au Contrôleur la déclaration de leurs divers revenus de 1929.

Aux paragraphes 1 et 2 de ces formules figurent les revenus des propriétés foncières bâties et non bâties. Le propriétaire peut, à son choix, déclarer leur revenu net réel, c'est-

à-dire le revenu brut diminué des frais annuels et de l'amortissement, ou plus simplement (ce que fait la grande majorité), leur revenu imposable, c'est-à-dire le revenu porté en tête des avertissements de la contribution foncière de 1929.

Au paragraphe 6 doit être porté le bénéfice de l'exploitation agricole. Là encore le contribuable a le choix soit de déclarer son bénéfice net réel, c'est-à-dire son bénéfice brut diminué de tous les frais d'exploitation, soit plus simplement son bénéfice forfaitaire. Il est facile à calculer : il suffit de multiplier par 5,4687 le revenu des prés et des vignes, tel qu'il est porté à la matrice cadastrale, et par 2,1875 le revenu matriciel des terres.

Le propriétaire déclare le bénéfice agricole total de ce qu'il exploite lui-même, et la moitié du bénéfice de ce qu'il exploite à moitié fruits,

3^o Pour les charges de famille.

En raison des nouveaux et importants dégrèvements que la loi du 29 décembre leur donne, les chefs de famille ont grand intérêt à faire, et même à renouveler, s'ils l'avaient déjà faite antérieurement, la déclaration pour « abattements et réductions » dont ils trouveront les formules dans les mômes.

Ils y indiqueront :

— si leur conjoint existe,

— les noms et âges des enfants et petits-enfants ou infirmes vivant avec eux,

— leurs ascendants de plus de 70 ans, ou infirmes, à leur charge (âge abaissé à 60 ans pour les veuves à la charge de leur fils ou de leurs filles et vivant sous leur toit) ;

— les parents collatéraux infirmes et à leur charge exclusive.



Concours Hippique de l'Ouest à NANTES

du Dimanche 23 Février au Dimanche 2 Mars

Ordre journalier des opérations du jury

Dimanche 23 février. — A 9 h. 1/2, Prix international, chevaux de trait attelés ; à 14 heures, Prix de début (gentlemen). Epreuve internationale d'obstacles ; à 15 heures, Prix de la Marne, obstacles, officiers.

Lundi 24. — A 8 h. 1/2, examen par le jury de réception de tous les chevaux de selle. Pesage, mensuration et répartition : 1° des chevaux entiers de 3 et 4 ans et des poulains hongres et pouliches de 3 ans ; 2° des chevaux hongres et juments de 4 à 6 ans ; à 10 h. 1/2, chevaux entiers de 3 et 4 ans présentés montés ; à 14 h., Prix de l'Oureq, obstacles, officiers ; à 15 h. 1/2, Prix des Cercles, passages de route, gentlemen, épreuve internationale d'obstacles.

Mardi 25. — A 8 h. 1/2, poulains hongres et pouliches de 3 ans, poids lourds ; à 10 h., poids moyens, 2° division ; à 14 h., présentation d'attellages militaires ; à 14 h. 3/4, Prix des Ecoles, épreuve d'obstacles pour chevaux français ; à 15 h. 1/2, Prix du Cours Saint-Pierre, gentlemen, épreuve internationale d'obstacles.

Mercredi 26. — A 8 h. 1/2, Examen d'équitation pour jeunes gens de 15 à 21 ans ; à 8 h. 1/2, poulains hongres et pouliches de 3 ans, poids moyen, 1° division ; à 10 h., chevaux de selle de 4 ans, poids lourds ; à 11 h., chevaux de selle de 5 à 6 ans, poids lourds ; à 14 h., épreuve d'obstacles pour sous-officiers ; à 14 h. 3/4, Prix de Saint-Georges, omnium, épreuve d'obstacles pour chevaux français ; à 16 h., Prix de la Loire-Inférieure, officiers, puissance et adresse.

Jeudi 27. — A 8 h., examen de dressage, selle et attelage ; à 9 h., examens d'équitation pour jeunes gens de 15 à 21 ans ; à 9 h., chevaux de selle de 4 ans, poids moyens ; à 10 h. 1/2, chevaux de selle de 5 à 6 ans, poids moyens ; à 14 h., Prix des Juniors, épreuve internationale d'obstacles ; à 14 h. 1/2, Concours régional de chevaux d'arme, officiers, épreuve d'obstacles ; à 15 h. 1/2, Prix de la Ville de Nantes, omnium, coupe des chevaux français.

Vendredi 28. — A 9 h., Concours régional de chevaux d'arme officiers, épreuve de dressage ; à 14 h., épreuves d'extérieur pour chevaux de selle, sur l'hippodrome du Petit-Port, chevaux de 4 ans, poids lourds et moyens ; à 15 h., chevaux de 5 et 6 ans, poids lourds et moyens.

Samedi 1^{er} mars. — A 11 h., réunion des membres sociétaires de la circonscription de l'Ouest ; à 14 h., Prix du Commerce Nantais (La Coupe), gentlemen, épreuve internationale d'obstacles ; à 15 h. 1/2, Prix du Rhin, officiers, épreuve de puissance, gros obstacles en hauteur et en largeur.

Dimanche 2. — A 14 h., Coupe militaire, obstacles, officiers ; à 16 h. 1/4, épreuve internationale des six barres, gentlemen, puissance et adresse.

L'Elevage de la Loire-Inférieure triomphe à Pau

Au cours du dernier meeting de Pau la jument « Amy-III » à M. Cassard, de Basse-Goulaine, vient de remporter de beaux succès.

Après s'être placée 3^e puis 2^e, au début du mois, dans deux importantes épreuves, « Amy-III » vient de gagner confortablement, jeudi dernier, le cross important du Ger. Admirablement pilotée par M. de Saint-Mirel, elle laissait derrière elle les meilleurs anglo-saxons de la région.

Nous rappelons qu'Amy-III est pour père le célèbre fils d'Ajax : El-Tango, qui a si bien produit dans la Basse-Loire, et pour mère l'excellente Javeline, qui réunissait au sang de Samos (Kellerman et Kajirrat-III) ceux de Paysan, Narquois, p. s., Jacquet, Julien et Douglas.

Javeline qui avait fait toute la guerre au 3^e dragons avait été confiée, comme poulinière, par le colonel Haentjens, commandant le Dépôt de Remonte d'Angers, à M. Chevreuil, éleveur à la Bourrelrière de Vertou, qui a cédé sa fille Amy-III à M. Cassard, de Basse-Goulaine.

Colle liquide à la Gélatine purifiée

La dose à employer dans les cas ordinaires est de 1 litre par 11 hectos (5 barriques) de vins à coller.

Le prix de détail est fixé à 6 fr. 50 le litre nu. Réduction pour quantité.

En vente au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Prière de se munir de litres ou de bidons.



Les Violettes

Les violettes sont de charmantes plantes vivaces indigènes trop connues à l'état sauvage pour être décrites, mais dont les belles variétés horticoles améliorées ne sont pas encore assez connues.

A citer la Violette des 4 Saisons (Viola odorata semperflorens, c'est-à-dire odorante et toujours fleurie) par temps doux le long d'un mur au midi elle fleurit tout l'hiver, on peut l'habiller avec des coffres vitrés pour lui éviter les intempéries.

Il en existe une sous-race à fleurs blanches et une sous-race à fleurs rouges. Une belle et bonne race toujours en grande faveur est la Variété le Czar, elle a les fleurs 1/3 plus grandes que les Violettes des quatre saisons ordinaires, belle couleur violet foncé, elle est très odorante, ce qui fait son succès. Les pédoncules ont de 0,12 à 0,15 cm. de long, ce qui facilite la mise en bouquets ornés de la classique collerette de feuilles. Elle fleurit bien de fin septembre à mai. Belle race par sa vigueur et son ample feuillage. Il en existe une sous-race à fleurs blanches.

La variété Reine Victoria rappelle la variété le Czar, mais à fleurs plus arrondies, et à pétales plus larges, le violet du coloris en est plus rouge. Bonne race, très remontante et florifère. La variété Luxonne a un coloris plus pâle que la variété le Czar, les fleurs en sont plus grandes et portées sur des pédoncules de près de 0,20. La variété Princesse de Galles, elle, est très remontante et florifère et très cultivée par les spécialistes, ses énormes fleurs violet clair atteignent la taille de petites pensées à pétales arrondis, larges, étalés. La variété La France est une belle et bonne variété très vigoureuse et florifère, les larges pétales arrondis sont ondulés d'un bleu violet à reflets métalliques de grand effet, arrivant à 4 cm. de diamètre, ce qui est fort beau pour une violette. On peut la forcer en culture de primeur. Ces quelques belles races sont très cultivées à Nice pour l'exportation.

A citer encore parmi les bonnes variétés : Les violettes Amiral Avelan, à coloris violet-rougeâtre ; l'ancienne Violette Russe, à coloris violet foncé, très odorante, qui fut détrônée par la variété le Czar. La variété Wilson remontante, à longs pédoncules, fleurs grandes, un peu délicate aux froids de la région Parisienne et du Nord. La variété Cyclope, elle, a des fleurs bien-violet métallique, avec au centre des pétales supplémentaires lilas clair, au nombre de 5, formant un œil, d'où le nom de cette race.

Il existe une race des 4 Saisons à fleurs doubles, les fleurs en sont très pleines. Enfin la célèbre Violette de Parme qui fait la fortune de certaines régions, couleur bleu tendre ou bleu pâle grisâtre, avec un peu de blanc au fond de la fleur ; ces violettes sont très odorantes, mais à odeur spéciale. Elle est plus délicate que les autres races et a besoin de plus de soins. Il lui faut donc des coins très abrités et chauds, des costières bien exposées, avec pente inclinée au midi si possible, et les couvrir de coffres et de panneaux vitrés. Les fleurs de cette variété ont toujours beaucoup plus de valeur que celles des autres races.

Culture de pleine terre des violettes. Leur multiplication s'effectue par division des pieds, ou la séparation des stolons ou coulants que la plante donne en abondance. Pour les races des quatre saisons, on les plante

si tôt après la floraison ; on les planterait donc dans les quartiers de février à avril. En opérant ainsi au printemps dans les pays à climats doux, on s'assurera donc une floraison d'automne et d'hiver, époque pendant laquelle les violettes sont très recherchées. Jadis, la grande banlieue de Paris et même les environs étaient couverts d'importantes cultures de violettes par champs entiers. Quand on voudra faire du semis pour essayer d'avoir de nouvelles gains, on sèmera en pépinière en lignes sur des planches béchées à cet effet, après la récolte des grains dans les quartiers de juillet à septembre ; elles lèvent le plus souvent au printemps suivant. On peut aussi semer vers mars et au plus tard jusqu'en juin en pépinière, et repiquer en pépinière les jeunes plants pour leur donner de la force ; on les piquera alors en place en automne. La floraison arrive en général la deuxième année après le semis. Les violettes ont des emplois variés, pour garnir les boqueteaux, l'oree des talis, des coins de pelouses, les pentes et flancs de coteaux ombrés, et même un peu ensoleillés, mais sans être trop arides, car les violettes aiment le fraîcheur, et la preuve en est qu'elles prospèrent à l'état naturel près des haies, dans les sous-bois clairs, et parties un peu couvertes et fraîches, on en forme surtout d'admirables et utiles bordures, aux expositions ombragées, là, où d'autres plantes ne viendraient pas si bien. La violette se plaît dans tous les terrains sains mais frais, c'est donc une belle et bonne plante qui connaît la grande vogue sous le second Empire car elle était la fleur favorite de l'impératrice ; c'est toujours la fleur jeune et charmante, qui nous rappelle le printemps et dont la faveur sera, à cause de cela, éternelle et hors des atteintes de la mode.

C. DURIVAUT, Ingénieur horticulteur, Directeur du Jardin des Plantes de Nantes.

ENQUÊTE sur le **Dépérissement des Peupliers**

De nombreux propriétaires se plaignent actuellement du dépérissement des jeunes peupliers dans les premières années qui suivent la plantation.

A la demande du Comité des Forêts, la Station Centrale de Pathologie végétale entreprend sur les maladies des peupliers une série de recherches.

Nous prions les propriétaires de bien vouloir signaler les plantations de peupliers dépérissant, afin que les chercheurs de ce laboratoire puissent étudier sur place les maladies dans des conditions aussi diverses que possibles, et puissent, d'autre part, obtenir les échantillons dont ils ont besoin pour leurs études.

Prière d'adresser les lettres et échantillons à : M. le Directeur de la Station Centrale de Pathologie végétale, Institut des Recherches agronomiques, Etoile de Choisy, route de Saint-Cyr, Versailles (Seine-et-Oise).

L'HIVER

Le temps est bas et humide : attention à vos bronches. Rien ne vaut un Pion, avec du sucre et de l'eau bouillante.

PRIX DES SEMENCES

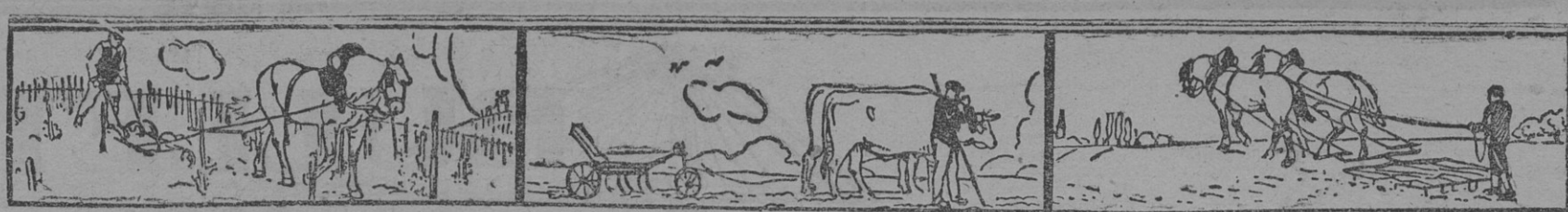
GRAINES	100 kilos	40 kilos	1 kilo	425 gr.
Betterave géante blanc, 1/2 suc ^{re} , collet vert...	900 fr.	95 fr.	10 fr.	
— rose 1/2 sucrière.....	875 »	90 »	9 75	
— jaune de Vauriac.....	1.100 »	120 »	13 »	
— d'Eckendorf.....	1.500 »	150 »	16 »	
— ovoides des barres améliorée.....	1.100 »	115 »	12 »	
Carottes potagères 1/2 longue Nantaise.....	2.800 »	300 »	35 »	5 »
— 1/2 longue Chantenay.....	3.000 »	325 »	35 »	5 »
— 1/2 courte Guérande.....	3.000 »	325 »	35 »	5 »
— de Saint-Valéry.....	2.500 »	300 »	35 »	5 »
Tourrages, blanche améliorée.....	3.000 »	290 »	33 »	5 »
— collet vert.....	3.000 »	290 »	33 »	5 »

CHOUX				
Panet Nantais.....	330 »	40 »	5 »	
Mellier blanc ou rouge vrai.....	230 »	25 »	5 »	
Branchu du Poitou.....	310 »	34 »	5 »	

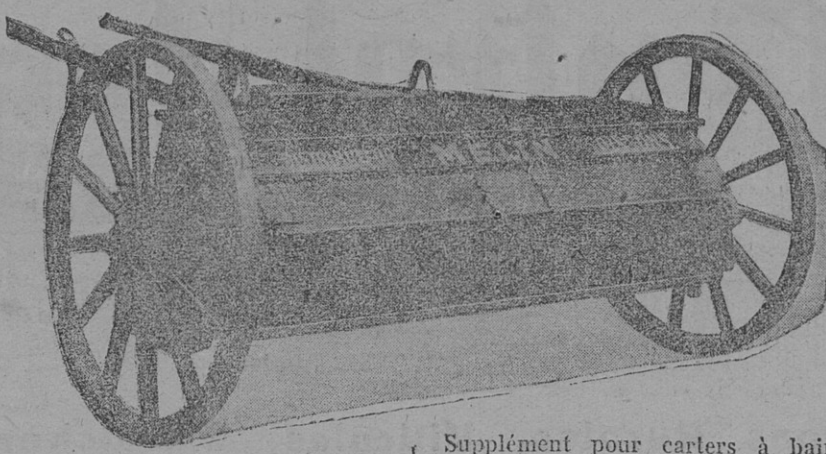
NAVETS — RUTABAGAS				
Turneps collet vert.....	185 »	20 »	4 »	
Navet Palatinat collet rose.....	250 »	25 »	4 »	
Rutabaga jaune.....	175 »	18 »	4 »	

DIVERS				
Ray-grass anglais extra.....	380 »	45 »		
— d'Italie extra.....	450 »	55 »		
Luzerne de pays décussée.....	750 »	85 »	9 »	
Trèfle violet de pays décussée.....	800 »	85 »	9 »	

Ces prix s'entendent départ, les emballages sont facturés en plus. Nous pouvons fournir, en outre, toutes autres variétés de graines, nous consulter.



Distributeurs d'Engrais



MODÈLE A : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles. Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.575 fr. — 1^{re} 75... 2.630 » — 2^{me} ... 2.670 »

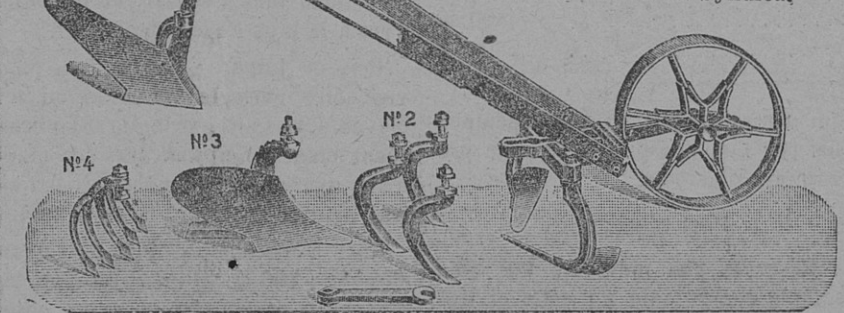
MODÈLE B : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant, sans bielle : Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.340 fr. — 1^{re} 75... 2.390 » — 2^{me} ... 2.425 »

Houes à Bras

POUR CULTURE MARAÎCHÈRE ET JARDINS

D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoires, permet de faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarification, butlage, etc.). Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses. Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Prix avec 2 rasettes..... 100 fr. Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charrue, 1 soc butteur à ailes et 1 grille..... 165 fr. Dép^t usiné - Remise aux adhérents



Semoirs à socs fixes

Pour toutes graines ; distribution à palette. Modèle très recommandé :

A 5 rangs, poids 165 kilos..... 890 fr. A 7 — — 180 — — 1.060 fr. A 9 — — 200 — — 1.170 fr.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de grands semoirs à rayons, ou de petits semoirs à bras pour légumes.

Séateurs

Excellents modèles. Prix : 15 fr. En vente au Syndicat, à Nantes.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT

Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

Dents de : 13 7/8 45 7/8 47 7/8

2 comp., 30 dents. 47 k. 58 k. 68 k. 3 comp., 45 dents. 70 k. 90 k. 104 k.

Prix du kilo, 2 fr. 90 départ usine. Remise à nos adhérents.

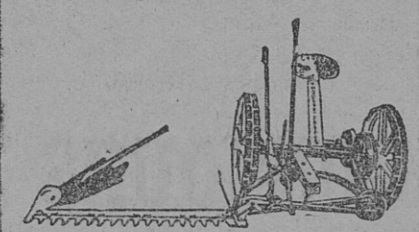
Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiments.

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embrayage ne comporte aucun boulon et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulu (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication, des ailes d'avion, est très souple et de haute résistance.



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames, franco de port, et une garantie de 5 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1930, derniers perfectionnements :

Coupe 1^{re} 15..... 1.840 fr.

Coupe 1^{re} 30..... 1.915 —

APPAREIL A MOISSONNER, 220 fr. Remise à nos adhérents.

Modèles ordinaires, à vitesse accélérée :

Coupe 1^{re}..... 1.700 fr.

Coupe 1^{re} 07..... 1.710 —

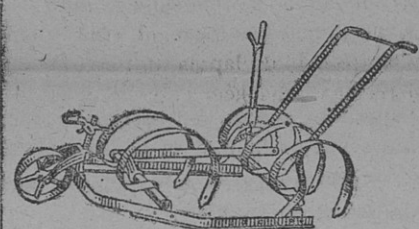
Coupe 1^{re} 15..... 1.800 —

Coupe 1^{re} 30..... 1.815 —

Remise et même garantie, franco de port.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :



Nombre de dents	Largeur de travail	Prix
5	0,60	197 fr.
7	0,70	267 »
9	0,90	307 »
10	1,00	326 »

Supplément pour 1 roue : 12 fr.

Buanderies



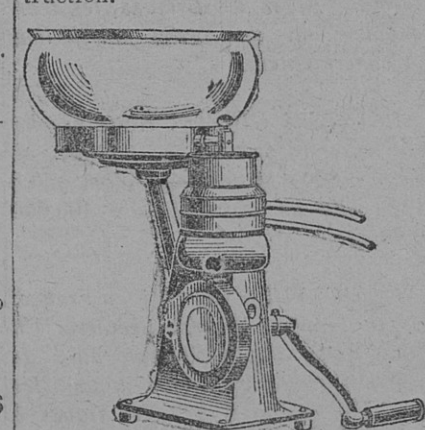
En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

N°	Conten.	Prix peints	Prix avec chaudière et couvercle galvanisé
1	50 lit.	253 »	275 »
2	60 —	261 »	314 »
3	80 —	325 »	363 »
4	100 —	374 »	413 »
5	125 —	424 »	462 »
6	150 —	468 »	491 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Ecrémeuses

Construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Boi à équilibrage automatique, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines garanties contre tous vices de construction.



Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

N° 1 80 litres.....	850 »
N° 2 120 — Bassin droit.....	950 »
N° 2D 120 — — déporté 1.000 »	
N° 3 160 — — droit.....	1.060 »
N° 3D 160 — — déporté 1.150 »	
N° 4D 225 — — — 1.480 »	

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Ecrémeuses petit modèle :

Débit 50 litres.....	662 fr.
— 75 litres.....	735 »
— 100 litres.....	809 »

Remise à nos adhérents. Autres marques nous consulter.

L'Alimentation des Pondeuses et les Pâtées sèches

L'alimentation des animaux domestiques, comme d'ailleurs celle des volailles joue un rôle prédominant en élevage, aussi bien pendant la période de croissance que pendant celle de la production.

Le grain le plus parfait ne suffit plus lorsque l'on élève des pondeuses dont la production annuelle doit être en moyenne de 160 œufs pour être réellement rémunératrice, et nous savons que par d'habiles sélections, entreprises depuis de longues années, on est arrivé à atteindre des records individuels de ponte dépassant le chiffre 300.

Ces poules de race, si sélectionnées qu'elles soient, n'arriveraient jamais à donner de tels chiffres, si leur alimentation n'était pas scientifiquement calculée pour leur donner, sous un volume convenable, les Protéines qui leur sont nécessaires.

Les Aviculteurs industriels ont donc imaginé depuis longtemps déjà des mélanges généralement consommés avec une certaine quantité de grains doivent fournir à l'appareil ovigène de la poule tous les éléments nutritifs indispensables à la formation de la matière jaune nécessaire au développement des Oocytes, c'est-à-dire toute la matière première nécessaire à la fabrication des œufs.

Ces mélanges de différentes farines de céréales et de poudres de viande et de poisson ne jouissent pas en général d'une grande faveur auprès des volailles qui leur préfèrent, bien entendu, les grains entiers ou concassés.

Aussi voit-on aux anoraks des trémies de pâte sèche qui sont mises à leur disposition un déchet considérable provoqué par le triage brutal que la poule opère avec son bec dans le mélange sec placé devant elle, si finement moulu et mélangé qu'il soit.

Il en résulte non seulement une perte pour l'aviculteur mais encore

des effets incomplets sur la production puisque la poule ne prend que ce qu'elle aime et peu ou pas de ce qu'il lui faut.

En mouillant légèrement cette pâte et en l'agglomérant suffisamment pour rendre tout triage impossible, on évite par cela même le gaspillage et l'on peut donner à l'organisme le véritable dosage d'éléments azotés qui lui sont nécessaires.

Mais la main-d'œuvre nécessaire pour sa préparation, et ensuite le nettoyage et l'entretien des récipients de distribution, qui doivent, sous peine de maladies, être maintenus dans le plus grand état de propreté, constituent autant d'obstacles qui empêchent les aviculteurs industriels d'élever des milliers de pondeuses à user de ce procédé qu'il d'ailleurs est loin d'être parfait au point de vue purement alimentaire.

Depuis longtemps déjà on a donc essayé par divers autres moyens de remédier au gaspillage.

Il fallait donc songer à trouver autre chose et les aviculteurs se rejoignent d'apprendre que le problème est enfin résolu.

UNE DECOUVERTE SENSATIONNELLE...

Je suis méfiant par nature (étant un ancien fantassin doublé d'un chasseur à pied), et j'avoue que le jour où, pour la première fois on me mit sous les yeux le produit nouveau destiné à remplacer la pâte sèche, j'ai cru tout d'abord à une de ces inventions destinées à enrichir nos fournisseurs au grand dommage du bon développement de nos élevages.

Il faut en effet reconnaître que depuis quelques années surtout les inventions les plus extravagantes nous ont été soumises et je ne puis me rappeler sans rire le fameux pendule servant à examiner les œufs à couvrir et à révéler aussi bien la bonne fécondation de l'œuf que le sexe du futur poussin, appareil que

j'ai vu vendre, en 1929, à l'Exposition d'Aviculture de Paris par un grave Monsieur qui en expliquait le fonctionnement devant un public énorme et recueilli, alors que quelques rares visiteurs seulement paraissaient s'intéresser aux magnifiques lapins « Castorek » que pour la première fois on exposait en grand nombre.

J'étais donc très sceptique, mais à la réflexion je me décidai à étudier de plus près le nouveau produit et ayant dès lors décidé de l'expérimenter sur quelques pondeuses, sacrifiées d'avance, je dus m'incliner très rapidement devant les magnifiques résultats obtenus.

Ce qui caractérise tout d'abord ce produit nouveau, c'est sa forme particulière qui est celle d'un petit cylindre ayant 4 à 5 millimètres de diamètre et autant de hauteur.

Sa couleur est celle d'une pâte sèche de bonne composition légèrement colorée en vert par la farine de luzerne qu'elle contient.

Son odeur, après quelques jours de fabrication, décèle à peine la présence de la farine de poisson ou de viande.

Dans son ensemble enfin, notre boulette, car c'est ainsi qu'il faut l'appeler désormais (de l'Anglais : Poultury Pellets), paraît aussi séduisante aux volailles qu'un gros grain de blé.

Et, si vous leur en jetez à la volée quelques poignées dans la litière, vous les verrez les manger avec une voracité d'autant plus déconcertante que leur composition est l'exacte reproduction des mélanges secs que nos poules traitent habituellement avec tant de désinvolture...

Si vous poussez plus loin vos expériences et que vous remplacez la pâte sèche de vos trémies par les dites boulettes, vous constaterez que celles-ci sont mangées sans hésitation et sans gaspillage.

Pour convaincre les plus scepti-

Commandant AYMÉ, Propriétaire de l'Elevage de La Trémisnière.

N. B. — Le Syndicat des Aviculteurs s'est mis en relation immédiate avec le fabricant de ces boulettes alimentaires. C'est une des maisons les plus honorables de notre région. La composition de l'aliment est parfaitement rationnelle et c'est celle adoptée par les Sociétés d'Aviculture.

On peut se procurer l'aliment au Syndicat. Nous en recommandons l'essai et l'usage.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adh. rentes huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide	3 10	3 50	3 00
Epaissie	3 20	3 60	4 »

Pour écremeuses :

Demi-blanc	4 10	4 50	4 00
Blanche pure	4 60	5 »	5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	8 90	4 30	4 70
Fluide, 1/2 fluide	4 20	4 60	5 »
1/2 épaisse	4 40	4 80	5 20
Épaisse	4 90	5 30	5 70
Huile de ricin pure	8 »	8 40	8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu.

NANTES-PARIS en 5 h. 1/2

Trains rapides quotidiens à nombre de places limité

1^{re} et 2^e Classes — Wagon-Restaurant

Service au 3 Octobre 1929

ALLER

Le Croisic, dép. 16 h. 19; Saint-Nazaire, dép. 17 h. 26; Nantes, dép. 18 h. 43; Angers, dép. 19 h. 50; Saumur, dép. 20 h. 22; Tours, dép. 21 h. 10; Orléans, dép. 22 h. 32; Paris-Austerlitz, arr. 0 h. 04; Paris-Quai d'Orsay, arr. 0 h. 12.

Co tram prend :

1^{re} En 1^{re} classe, les voyageurs pour toutes destinations;
2^{re} En 2^e classe, du Croisic à Nantes, les voyageurs pour toutes destinations et, à partir d'Angers, ceux effectuant un parcours simple de 200 kilom.

Il ne laisse à Paris-Austerlitz que des voyageurs sans bagages.

RETOUR

Paris-Quai d'Orsay, dép. 16 h. 50; Orléans, dép. 18 h. 10; Tours, arr. 19 h. 57; Saumur, arr. 20 h. 39; Angers, arr. 21 h. 11; Nantes, arr. 22 h. 23; Saint-Nazaire, arr. 23 h. 37.

Co train prend :

1^{re} En 1^{re} classe, à tous ses points d'arrêt (sauf à Paris où le minimum exigé est de 200 kilom.), les voyageurs pour toutes destinations;

2^{re} En 2^e classe, à Paris, les voyageurs à destination effective de Tours ou de ses au-delà;

3^e Orléans, les voyageurs effectuant un parcours simple de 200 kilom.;

4^e A partir de Tours, les voyageurs sans condition.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribo, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authenticité garantie, Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et d'Hybrides divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah.

S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vignerons à visiter ses pépinières.

187. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties.

S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).

2. — A vendre, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert Morice, à Sainte-Luce.

26. — A vendre plantes greffées Muscadet, Gros-Plant, Gros-Plant, Pineau, Gaillard 157, Seibel 4986, 5455, 4643, etc., et hybrides racinés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à St-Christophe-la-Croix (M.-et-L.)

31. — A vendre, une voiture de jardinier, 4 ressorts, très bon état. Prix : 800 francs.

32. — A vendre, un cheval 1/2 sang, 5 ans, 1 m. 70, très doux, bien attelé, apte à la selle.

33. — A vendre, Torpédo Delage 1924, 11 CV, 7 places, parfait état de route.

34. — A vendre, bonne vache bretonne pie noire, 7 ans, prête à vêler.

DEMANDES

19. — On demande à acheter en fin de chasse :

1^{re} Un chien couchant âgé de moins de 6 ans, race indifférente, bon de chasse, arrêt garanti.

2^{re} Deux chiens courants âgés de moins de 6 ans, garantis bon meneurs sur le lapin. Chiens médiocres s'abstiennent.

S'adresser au Syndicat.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous demandons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes minimum.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 170 »

Riz Saigon Importation N° 2. 165 »

Issues de riz..... 112 »
Farine de Manioc..... 125 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

LE TITAN..... 152 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :
par 500 k. minimum..... 395 fr.
par 100 k..... 335 »

Coprah en farine..... 191 »
Arachides rufesques :
en farine, ext. bl. Bordeaux..... 25 »
en farine, blancs..... 115 »

Farine de maïs..... 108 »
Mais pour volaille..... 108 »
Sorgho logé dép. Nantes..... 108 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour volailles et lapins

Granulé condensé p' volailles..... 130 »
Grandes Pondeuses..... 136 »
Farine de viande..... 191 »
Poudre d'os alimentaire..... 94 »
Farine d'os alimentaire..... 94 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provenir bre. p' volailles..... 135 »
— nantaise p' lapins..... 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélangés

Mélasse Say, 80 % mélasses..... 96 »
Son mélangé Say, 50 %..... 121 »
Paille mélangée Say, 50 %..... 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasses..... 109 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucro-céadées, avoine tout aux)..... 118 »

ALIMENTATION DES BEUFS ET VACHES

Optima :
p' vaches laitières (en cub.)..... 127 »
p' engraissement d. beufs..... 146 »
p' veaux (le sac de 5 k.)..... 115 »

ALIMENTATION GENERALE

Provenir « Sucraff » N° 1..... 88 »
— « Sucraff » N° 2..... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima :
p' engraissement des porcs..... 132 »
pour porcelets et truies..... 192 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sulfate de Cuivre

Nous cotons : Sulfate de cuivre Anglais, 330 fr.; Français ou Belge, 5 fr. de moins.

NOTRE COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 395 fr.

Savon blanc extra silicaté..... 335 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %
« Croix d'Or », en barre..... 406 »
en morceaux de 500 gram. 406 »
Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

Diaphane supérieur..... 330 335 340

Extra pur..... 285 290 295

Diaphane..... 215 220 230

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 220 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 231 »

Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 241 »

Pétrole blanc cristallin en caisses..... 123 fr.

Essence poids lourd..... 121 »

Essence Tourisme..... 122 »

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

Remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Charbons

(Nous consulter)

NOS MERCURIALES

Nantes, le 21 Février.

Grains et Farines

Prix à la production :

Blé en disponible..... 122 à 123

Avoines grises ou noires..... 76 à 78

Avoines bigarrées..... 70 à 72

Sarrasin..... 85

Orge..... 75

Son..... 48 à 50

Seigle..... 72

Mais Plata (Bordeaux)..... 90

Mais Indo-Chine (Nantes)..... 80

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée..... 320 à 325

Paille de blé pressée..... 320 à 325

Paille d'orge pressée..... 285 à 290

Paille d'avoine pressée..... 310 à 315

Paille d'avoine bottelée..... 305 à 310

Foin, suivant qualité, 600 à 625 fr.

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 14 février 1930

BOEUF : 20. — Le demi-kilo : derrière, 4,75; devant, 4 fr.

VEAUX : 422. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 8,25 à 9,25; 2^e qualité, 6,25 à 7,25.

MOUTONS : 170. — Le demi-kilo, 9 à 10 fr.

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs

Entrées : hier, 133; ce jour, 289.

Cotés le plus haut, 7,25; cours le plus bas, 5,25; moyenne, 6,25.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Nantes, 19 Février. — Betteraves, les 12, 5 fr. — Carottes, le k, 0,40.

— Céleri rave, la boîte, 10 fr. — Choux pommés, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, les 11, 20 fr. — Choux Bruxelles, le k, 4 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Endives, le k, 4 fr. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le k, 2 fr. — Laitues, les 12, 4 fr. — Mâche, le k, 4,50. — Navets, la boîte, 1,25. — Oseille, le k, 1,50. — Oignons, le k, 0,40. — Pommes, le k, 1,25. — Pissenlits, le k, 3 fr. — Poireaux, la boîte, 4,50. — Radis, les 12, 8 fr. — Salsifis, la boîte, 1,50. — Scorsonères, la boîte, 1,50.

Cours des Vins

Muscadet..... 450 à 550

Gros-Plant..... 220 à 275

Noah..... 450 à 200

Noah, le degré alcool..... 7 à 7,50

Poiré..... 6 à 6,50

VINS D'ANJOU

Rouges Gros-Plant, 13 à 13,50 le degré. — Rosés Gamay, de 300 à 450.

— Vins blancs de coulage, 500 à 700.

— Blancs de fillette, 800 à 950.

— Blancs secs, 600 à 700 fr.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVES - TONNELLERIE ET VITICULTURE

chez Emile Boullery

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133.91 - R. C. Nantes 12.579

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Beuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 5-10; 2^e catégorie, 3-4; 3^e catégorie, 1,50-3,50.

Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 7-10; 2^e catégorie, 6,50-7,50; 3^e catégorie, 4-6,50.

Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 10-11; 2^e catégorie, 8-10; 3^e catégorie, 5-6,50.

Porc. — Le demi-kilo : 8-9,50.

Beurre. — Le demi-kilo : 10-12,50.

Œufs. — La douzaine : 8-8,25.

Lapins. — Le demi-kilo : 6,50-7.

Poulets. — Le demi-kilo : 9-10.

CANDÉ

Froment, 115 à 118; seigle, 100; orge, 90; avoine, 95; pommes de terre, 40.

Œufs, la douzaine : 8-8,25.

Foin, 1.000 kilos, 620 fr.; beurre, le de-

mi-kilo, 9,50 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 5,50 à 6 fr.; poulets, la paire, 32 à 38 fr.; canards, la paire, 28 à 36 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la paire, 9 à 10 fr. pièce; pigeons, le kilo, 9 à 9,25.

Porcs gras, amenés et vendus 40; le kilo, 9 à 9,25.

Porcs maigres, amenés et vendus, 150, de 850 à 550 pièce.

Porcelets, amenés 300, vendus 280, de 230 à 310 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Farine, 172 à 175 fr.; blé, 118 fr.; sarrasin, 80 à 85 fr.; avoine, 90 à 95 fr.; orge, 90 fr.; son, 70 à 71 fr.; paille, les 500 kilos, 180 à 200 fr.; foin, 280 à 300 fr.

Cidre, 145 à 150 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre en gros, 17 fr. le kilo; en détail, 21 à 22 fr.; œufs, 5 à 6,50 la douzaine.

Vieilles poules, la couple, 33 à 42 fr.; gros poulets, 40 à 45 fr.; moyens, 30 à 35 fr.; lapins, 15 à 20 fr. pièce; pigeons, 10 à 12 fr. la couple; oie grasse, 10 fr. le kilo.

Beufs, 4 à 4,50 le kilo; vaches, 3,50 à 4 fr.; veaux, 7 à 7,25; porcs gras, 8,70 à 8,80; maigres, 500 à 600 fr.; porcs de lait, 250 à 300 fr.

Beufs de travail accablés, en quatre dents, environ 5.000 fr.; bovins non accablés, en quatre dents, 1.500 à 2.000 fr.; génisses, 1.000 à 2.000 fr.; vaches d'âge, 1.000 à 1.100 fr.; amouillantes, 1.500 à 2.000 fr.; bretonnes, 1.500 à 1.800 fr.

Chevaux de travail, 4.000 à 4.200 fr.; poulaines de deux ans, 2.500 à 2.700 fr.; poulaines d'un an, 1.500 à 1.700 fr.

NOZAY

Blé, 118 à 119 fr.; seigle, 74 à 75 fr.; avoine, 74 à 75 fr.; orge mouture, 79 à 80 fr.; sarrasin, 79 à 80 fr.; son, 70 fr.

Cidre, la barrique, 125 à 135 fr., droits en sus.

Foin de pays, 230 à 240 fr.; paille en vrac, 135 à 140 fr.; paille pressée, d'avoine, 150 à 170 fr.; de blé, 175 à 180 fr. les 500 kilos.

Beurre en gros, 18 à 18,50 le kilo; en détail, 18,50 à 19 fr.; œufs, 6,50 à 7 fr. la douzaine; petits poulets, 23 à 32 fr. la couple; gros, 33 à 40 fr. la couple, 32 à 35 fr.; pigeons, 6,50 à 6,75 la couple; lapins, 13 à 20 fr.

Beuf, 3,80 à 4,30; vache, 3,25 à 3,75; veau, 7,25 à 7,50; mouton, 6,50 à 6,75; porcs gras, 8,25 à 8,50 le kilo sur pied.

Porcelets de six à huit semaines, 250 à 320 fr